



Troyes, le 7 Juin 2016

Biogaz Vallée® et Evergaz dotent la filière biogaz d'une plateforme de R&D reconnue « Projet Industriel d'Avenir »

Biogaz Vallée®, le cluster de la méthanisation en France, et Evergaz, opérateur intégré du biogaz, s'associent pour développer le projet d'innovation Métha Filière. Ce projet vise à mettre à disposition de la filière biogaz française un démonstrateur et un laboratoire d'analyses implantés dans l'Aube (10), à Chaumesnil, au sein de la Communauté de communes de Soulaïnes. Cette plateforme mutualisée vient de recevoir un soutien financier de 2,2 millions d'euros dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir ». Elle témoigne de la volonté de Biogaz Vallée® et d'Evergaz de structurer et de consolider la filière biogaz en France. La société CertiMétha® SAS, créée pour construire et exploiter la plateforme, procédera à une ouverture de capital courant 2016.

Une plateforme mutualisée de développement, au service de la filière biogaz

Biogaz Vallée® et Evergaz ont mis au point le projet Métha Filière afin d'offrir à la filière biogaz une infrastructure mutualisée de R&D, en vue d'accélérer la mise sur le marché des innovations portées par les acteurs de la filière. Celle-ci mettra à disposition un démonstrateur et un laboratoire d'analyses permettant de tester et de certifier des matériels et procédés à une échelle industrielle et de former les professionnels du secteur. Ces outils permettront de développer également des programmes de recherche appliquée, privés ou publics. Biogaz Vallée® et ses partenaires, dont l'opérateur Evergaz, souhaitent ainsi renforcer la compétitivité de la filière biogaz, en réduisant les coûts d'investissement et de fonctionnement des unités de méthanisation en France et en accélérant la montée en compétences des personnels exploitants.

Un « projet industriel d'avenir »

Labellisé par le Comité Stratégique de filière Eco-Industries et soutenu par le Pôle de compétitivité à vocation mondiale Industries & Agro-Ressources (IAR), le projet Métha Filière – qui inclut la mise en place d'un démonstrateur industriel baptisé CertiMétha® – a été déposé dans le cadre de l'appel à projets « Projets industriels d'avenir (PIAVE) », le 31 octobre 2015. À la suite de cette présentation, une instruction approfondie du dossier a été conduite par BPI France et le Commissariat Général à l'Investissement (CGI).

Le 25 mars 2016, Louis Schweitzer, Commissaire Général à l'Investissement auprès du Premier Ministre, a notifié le soutien financier des Investissements d'Avenir au projet Métha Filière à hauteur de 2,2 millions d'euros.

Un financement ouvert aux acteurs de la filière biogaz

La société SAS CertiMétha® a été créée pour porter ce projet innovant. Actionnaires de CertiMétha®, Biogaz Vallée® et Evergaz souhaitent aujourd'hui ouvrir l'actionariat aux acteurs de la filière biogaz afin de les faire bénéficier d'un accès privilégié à la plateforme mutualisée d'innovation. Un premier tour de table financier sera donc lancé courant 2016 pour agréger de nouveaux actionnaires acteurs de la transition énergétique et initier la construction du démonstrateur et du laboratoire d'analyses.

« Je suis honoré de la confiance accordée par BPI et le Commissariat Général à l'Investissement, qui hisse notre projet au rang de Projet Industriel d'Avenir. L'ouverture prochaine du capital confirmera ce projet dans son ambition fédératrice pour l'ensemble la filière, ambition que nous portons depuis la création de Biogaz Vallée® », souligne Lionel LE MAUX, Président de Biogaz Vallée®.

« Evergaz confirme son implication dans le développement et la consolidation de la filière biogaz française aux côtés de Biogaz Vallée® dont elle est partenaire fondateur depuis 2011. Avec ce nouvel outil, les acteurs du secteur bénéficieront d'une plateforme de R&D mutualisée, au service de l'innovation et de la performance industrielle », ajoute Alain PLANCHOT, Président Directeur Général d'Evergaz.

Dès 2011, le Département de l'Aube, suivant sa logique d'aménagement structurant du territoire, a fait le pari du développement d'une filière industrielle du biogaz en tant que membre fondateur du 1er cluster français Biogaz Vallée®. Philippe ADNOT, Sénateur-Président du Conseil Départemental rappelle : « Dès l'origine, nous avions articulé le parcours de croissance de Biogaz Vallée® autour de 3 étapes : structuration et animation (74 adhérents aujourd'hui, de nombreux événements), financement (partenariat avec le fonds d'investissement Cap Agro) et, enfin Recherche & Développement. C'est donc avec une grande satisfaction que nous avons appris la bonne nouvelle du CGI. La vision de long terme et le travail des acteurs de ce dossier sont pour beaucoup dans cette reconnaissance. Cette nouvelle étape nous conforte dans notre approche de la transition énergétique comme un des moteurs du développement économique et de l'identification de l'Aube comme acteur majeur dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Elle sert également la vision qu'a la majorité départementale d'un aménagement harmonieux du territoire, le démonstrateur et le laboratoire d'analyses CertiMétha® devant s'installer dans la commune de Chaumesnil. Enfin elle est susceptible, si les industriels s'en emparent, de renforcer la compétitivité de la France dans ce domaine ».

À propos de Biogaz Vallée®

www.biogazvallee.com

Biogaz Vallée® porte l'ambition de donner au biogaz toute sa place dans le mix énergétique français. Association professionnelle nationale, Biogaz Vallée® fédère, anime et soutient la filière de la méthanisation, afin d'accélérer sa construction et d'accroître la création de valeur pour les territoires en France.

Créée en novembre 2011 sous l'impulsion d'industriels et du département de l'Aube (10), Biogaz Vallée® décline son action autour de 5 axes majeurs : structurer la filière émergente du biogaz en France, valoriser les bonnes pratiques, faciliter l'accès aux financements, soutenir la création d'emplois industriels qualifiés en France et susciter l'innovation pour rester compétitif, se différencier et s'exonérer à terme des subventions.

À propos d'Evergaz

www.evergaz.com

Opérateur intégré spécialisé dans la production de biogaz et le développement de ses usages, Evergaz développe, détient et exploite un parc de centrales de production de biogaz. Créée en 2008 sous le nom d' Holding Verte, Evergaz accompagne et fédère les acteurs des territoires - agriculteurs, industriels et collectivités - pour apporter une solution durable à la gestion et au traitement des déchets organiques tout en produisant une énergie verte et un fertilisant naturel.

Engagé au service du développement de la filière biogaz française, Evergaz est membre fondateur de Biogaz Vallée®.

À propos du Département de l'Aube

www.aube.fr

Agissant bien au delà de ses missions traditionnelles (routes, collèges, action sociale...), le Département de l'Aube investit massivement dans le développement de son territoire. Sous l'impulsion de son président, le sénateur Philippe Adnot, le Conseil départemental a fait le pari de la matière grise et de l'innovation en construisant, notamment, l'Université de technologie de Troyes, l'école d'ingénieurs EPF et la Technopole de l'Aube en Champagne... siège de Biogaz Vallée®. Toujours à l'affût d'idées neuves capables de transformer durablement l'économie de son territoire, le Département de l'Aube est membre-fondateur de Biogaz Vallée®.

CONTACTS PRESSE

BIOGAZ VALLÉE®

Dominique FRITZ
Resp. Communication
Tél. : 03 25 74 07 27
presse@biogazvallee.com

EVERGAZ

Hélène GALY
Resp. Communication
Tél. : 01 79 74 29 15
h.galy@evergaz.com

ARESSY RP

Camille PAN
Consultante RP
Tél. : 01 85 76 12 04
c.pan@areddy-rp.com

Elsa PLAUD
Directrice de clientèle
Tél. : 01 85 76 12 02
e.plaud@areddy-rp.com